LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 7 numéro 6

Juin 2013

Merci aux membres du CA de la COOP

Comme vous le savez tous, notre Centre de Valorisation Écotouristique (magasin général) a ouvert ses portes le 11 mai dernier. Depuis cette date, nous sommes agréablement surpris par l'engouement que vous démontrez pour **votre magasin**.

Le 10 mai dernier, lors d'un 5 à 7, le CA de votre COOP a tenu à souligner et à remercier tous les bénévoles et tous les entrepreneurs qui ont contribué à la mise en place de ce centre.

Aujourd'hui je veux remercier sincèrement tous les membres du conseil d'administration qui depuis 4 ans n'ont pas ménagé les efforts pour rendre votre COOP là où elle est aujourd'hui.

Au printemps 2009, plusieurs personnes se sont rencontrées sous le thème « Ça nous tentes-tu ? ». Ce groupe a décidé de mettre en commun leur expertise, leur talent, leur temps et leur passion afin d'aider notre communauté à se revitaliser.

Votre COOP a été fondée en novembre 2009 et depuis ce temps les membres du CA ont mis des heures incalculables, en réunions, en visites, en discussions, en partage d'idées, pour finalement mettre en place deux projets dont nous sommes extrêmement fiers soit le Parc Écotouristique et le Centre de Valorisation Écotouristique.

Merci André Beaulieu, vice-président, pour ton sens des affaires,
Merci Louise Pilote, sec.–trésorière, pour ta patience et ton dévouement,
Merci Larry Bernier pour ton énergie,
Merci Sonia Cloutier pour ta persévérance et ton support,
Merci Claude Lavoie (notre petit nouveau) pour tes conseils,
Merci Rémy Morin pour ton travail acharné au Parc Éco,
Merci Édith Verreault pour ton implication et ton dynamisme,
Merci Lorraine Hallé, coord., de partager ton expérience du monde touristique,
Merci France Rivard, gérante du magasin (photo en mortaise)

Merci aussi aux membres qui ont déjà siégé au sein du CA : Pierre Boucher, Maurice Demers et Stéphanie Muir.

Dans ce numéro :

Merci aux membres du CA de la COOP	1
Fête nationale à Lac-Édouard	2
Embarcations à moteur	3
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	
Matières résiduelles	4
Célébration eucharistique	
Bande riveraine	
Lac-Édouard change de décor	5
Festival d'été	
Divers messages	
Entrepreneurs… renseignez-vous !	6
Petites annonces	7

Finalement, merci à vous tous qui avez cru en nous et qui êtes devenus membres.

Votre COOP en compte aujourd'hui 243.

ENSEMBLE ON VA RÉUSSIR

Yvon L'Heureux,
Président,
Coop de Solidarité de Lac-Édouard

Fête Nationale à Lac-Édouard : le dimanche 23 juin

Le thème de la Fête

« Le Québec en nous, d'hier à demain »

Programmation de la Fête Nationale à Lac-Édouard

12 h 3 0	Défilé patriotique à bicyclette ou à pieds dans les rues villageoises
1 3 h 00	Ouverture officielle Salut au drapeau, volée de cloches et discours de Bienvenue
13 h 30	Présentation théâtrale mettant en vedette les élèves de La P'tite École. Mise en scène, décors et costumes de Mme Annie Tremblay
	Spectacle musical mettant en vedette les élèves de La P'tite École. Mise en scène de Mme Isabelle Jomphe.
14 h 00	Course à relais et jeux d'adresse : En équipe de 2 (activité familiale)
	Activités diverses :
	Tournois : Baseball poches, fers, cartes et « washers » (rondelles) : activités familiales Tournoi de godendart : En équipe de 2 personnes (adultes seulement) Souque à la corde : En équipe de 3 personnes : activité familiale
17h 00	Rallye piétonnier dans les rues villageoises : activité familiale
18 h 15	Souper « La Grande Tablée »
	Méchoui incluant une consommation gratuite Billets en vente à la Municipalité et à la Coop de Lac-Édouard au coût de 5 $ par adulte, gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.
	N'oubliez pas de vous procurer vos billets car il n'y en aura aucun en vente à la porte.
20 h 15	Remise des prix
20 h 30	Musique avec les AS de Lac-Édouard : Serge Richard, André Beaulieu, Sonia Cloutier et André Perron Soirée dansante.
22 h 30	Feu de joie

D'autres surprises vous attendent.

Bienvenue à toutes et à tous !

Ensemble, si on se fêtait !

Les membres du comité organisateur :
Serge Richard, président, Larry Bernier, Hélène Carbonneau et Sonia Cloutier.

Conseils aux utilisateurs d'embarcations à moteur sur le lac Édouard

Les quelques suggestions suivantes visent à protéger la qualité du lac ainsi que la qualité de vie de ses riverains.

Naviguez à basse vitesse lorsqu'à moins de 30 mètres (100 pieds) des rives ou des quais ou en eau peu profonde (3 mètres et moins);

En motomarine ou en pratiquant tout autre sport nautique, ne naviguez pas toujours au même endroit, dirigez-vous vers des zones moins habitées;

Éloignez-vous des canotiers, des kayakistes ou réduisez votre vitesse lorsque vous les croisez;

Ne circulez pas près des baigneurs, il en va de la sécurité de tous;

Naviguez à des vitesses qui font en sorte que votre bateau est parallèle à la surface du lac, évitez qu'il ne forme un angle de 45 degrés avec cette dernière.

Notre lac vous est prêté gratuitement.

Merci de respecter ces quelques règles.

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

Vous avez reçu au cours des derniers jours le renouvellement annuel à votre association. Déjà plus de 50 % d'entre vous avez fait parvenir votre renouvellement et nous vous en remercions.

Pour ce qui est des autres, nous sollicitons votre collaboration pour nous faire parvenir votre contribution le plus tôt possible. Profitez de l'occasion pour qu'un autre membre de la famille ou des amis deviennent membres d'A.D.E.L.E.

Pour seulement 20,00 $ par année votre association vous offre entre autres les activités et services suivants :

- Ensemencements annuels de truites;
- Dîner sur la glace au mois de mars de chaque année;
- Mise en place des balises sur le lac Édouard pour la sécurité des usagers;
- Maintien et entretien de plus de 20 km de sentiers pédestres; et plus encore.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 4 août prochain à la salle communautaire de Lac-Édouard à 10 h 00.

Vous êtes les bienvenus et votre présence à cette rencontre est une source très importante de motivation pour votre conseil d'administration.

À cette occasion, vous serez en mesure de constater les projets réalisés et à venir ainsi que la situation financière de votre association.

Au plaisir d'une prochaine rencontre

Claude Lavoie,
président

Matières résiduelles

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Lac-Édouard a demandé à ses citoyens de mettre leurs matières recyclables dans des sacs bleus.

Quant aux ordures, elles doivent aller dans des sacs verts, ces derniers devant être déposés dans une poubelle, en métal ou en plastique, munie d'un couvercle ou dans un bac en bois fermé.

Beaucoup de contribuables ont compris que ces mesures visaient une meilleure gestion des matières résiduelles, un travail plus facile pour les éboueurs ainsi qu'un environnement plus propre. En effet, lorsque les sacs verts ne sont pas protégés par une poubelle fermée, les oiseaux et les mammifères ouvrent ces sacs et répandent les ordures dans l'environnement.

Malheureusement, il y a encore beaucoup de récalcitrants. D'ici quelques mois, si la situation perdure, le Conseil municipal adoptera un règlement pour encadrer la disposition des matières résiduelles. Ledit règlement comportera des amendes pour les fautifs.

Il en sera de même pour ceux qui déposent leurs sacs à ordures dans un congélateur usagé. Pour des raisons évidentes d'esthétique, nous demandons que ces derniers soient recouverts de bois (côtés et couvercle).

Avec la collaboration de tous, nous ferons de notre environnement un milieu où il est agréable de vivre.

Le Conseil municipal de Lac-Édouard.

Célébrations à Lac-Édouard

Voici l'horaire des prochaines célébrations de la Parole à l'église Notre-Dame des neiges de Lac-Édouard.

Tous les samedis à 16 h, il y a une assemblée avec prières et lectures bibliques.

Il y aura une messe le samedi 22 juin à 16 h 00

À noter que le petit journal hebdomadaire de la paroisse est sur le site internet suivant : http://www.saint-martin-de-tours.diocese-trois-rivieres.org

Marc Lahaie, curé

Bande riveraine : Avis à tous

TRAVAUX DANS LA BANDE RIVERAINE, EN COURS D'EAU ET EN MILIEU HUMIDE

Si vous vous proposez de faire des travaux dans une bande riveraine, dans un cours d'eau ou dans un milieu humide (marais, marécage, tourbière, étang, etc.) nous vous suggérons de contacter l'inspecteur municipal de la Municipalité de Lac-Édouard avant de commencer les travaux.

En effet, des normes très sévères ont été édictées par le Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP) et qui ont pour effet de limiter grandement les actions permises dans ces milieux.

En contactant l'inspecteur municipal, vous aurez l'heure juste et vous vous éviterez des frais inutiles et/ou des amendes.

Pour votre information, nous vous invitons à consulter :

1. MDDEFP : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables au : http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm

2. Règlement de concordance relatif au zonage (124-09), surtout les articles 4.12 et suivants au : http://www.lacedouard.ca/upload/lacedouard/editor/asset/124-2009%20R%C3%A8glement%20Concordance.pdf

3. Règlement sur la revégétalisation des rives et surtout sur la protection des lacs et cours d'eau (129-10), surtout les articles 6, 7, 8 et 9 et suivants au : http://www.lacedouard.ca/upload/lacedouard/editor/asset/129-2010%20R%C3%A8glementRev%C3%A9g%C3%A9talisationdesRives .pdf

Voici les coordonnées des inspecteurs municipaux :

Sonia Cloutier et André Perron

Téléphone : 819-653-2238

Télécopieur : 819-653-2338

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

Internet : www.lacedouard.ca

Lac-Édouard change de décor

Cette année, le comité d'embellissement de Lac-Édouard vous invite à décorer pour trois fêtes. Eh oui, trois thèmes : la Saint-Jean-Baptiste, l'Halloween et Noël.

Pour la meilleure décoration lors de la Saint-Jean-Baptiste ainsi que lors de l'Halloween, un certificat-cadeau de Canadian Tire, d'une valeur de 25 $, sera remis aux gagnants.

En ce qui a trait à la fête de Noël, un montant de 100 $, don de la Municipalité, sera décerné à la maison la mieux décorée.

Pour vous inscrire, téléphonez à Isabelle Jomphe, au 819-653-2003. Merci de laisser votre message (nom, adresse, numéro de téléphone) et ce, avant le 21 juin pour la Saint-Jean-Baptiste, avant le 21 octobre pour l'Halloween et avant le 21 décembre pour Noël.

Au plaisir de vous visiter et au plaisir de vous rencontrer,

Les membres du comité

Marjelaine Boily, Isabelle Jomphe et Sandra Martel.

Les fourmis

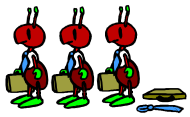

Les fourmis sont peut-être de retour dans votre maison. Voici comment vous débarrasser de ces insectes qui envahissent vos résidences :

1- Épandez, au pied du solage de votre maison, de l'insecticide pour fourmis à base de Dioxyde de Silice 80% (ex. Insectigone).

2- Déposez, à l'intérieur, quelques gouttes de Borax 5,4% (ex. Antex) près de l'endroit par lequel elles entrent dans votre demeure ou sur leur chemin. Si vous avez des animaux domestiques, utilisez des trappes à fourmis contenant du Borax 5% (ex. Ant Trap).

Pour de plus amples informations sur ce sujet, consultez le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/info_insectes/fiches/fic_fiche20_fourmis.htm

Festival d'été à Lac-Édouard

Cette année, il y aura de nouveau un festival d'été qui aura lieu **le samedi 27 juillet** à la plage du Parc écotouristique.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, et ce, **jusqu'au 27 juillet en communiquant avec les personnes responsables de cette activité** ou via la page Facebook : Festival d'été de Lac-Édouard 2013.

Le coût de l'inscription est de **5 $ par personne** (gratuit pour les enfants de moins de 8 ans).

Voici nos coordonnées :

Moly ou Madyson Martel Côté, au 819-653-2239; Samuel Bolduc : 819-653-2143.

Dans le prochain numéro du Tour du Lac, il y aura plus d'informations ayant trait au déroulement de la journée.

Bienvenue à toutes et à tous !

Merci à la Sûreté du Québec

Suite à l'incendie de la Maison des Sœurs à la Base de plein air, trois individus ont été arrêtés et ce, le soir même de l'événement. Nous tenons à féliciter les agents et enquêteurs de la Sûreté du Québec pour leur excellent travail dans ce dossier. Nous tenons aussi à féliciter les citoyens qui, par leur perspicacité, ont facilité un dénouement rapide de la situation.

Un Merci de la Troupe des Bons Vivants

La Troupe des Bons Vivants tient à remercier monsieur Éric Parent et son père Réjean, de nous avoir commandités un aspirateur de très bonne marque et très efficace.

Nous tenons aussi à remercier messieurs André Beaulieu, Mario Cloutier, Serge Richard, Harry Rioux et Michel Tremblay pour leur excellent travail lors de la rénovation du sous-sol de l'église.

Un grand merci,

La Troupe de Bons Vivants

Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide… renseignez-vous!

Vous avez des responsabilités…

Avant d'entreprendre des travaux dans un plan d'eau ou en bordure de celui-ci, qu'il s'agisse d'un lac, d'un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, d'un étang, d'un marais, d'un marécage ou d'une tourbière, RENSEIGNEZ-VOUS!
Vérifiez auprès de votre client pour savoir s'il détient les autorisations requises par le Ministère. Ces travaux peuvent également nécessiter un permis de la municipalité ainsi qu'une autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Faune Québec, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.
Vous pouvez également ajouter au contrat que vous prévoyez signer avec votre client, une clause spécifiant qu'il s'engage à obtenir les autorisations requises et à vous fournir les informations nécessaires à la réalisation des travaux.

… Il y a des conséquences!

Si vous ne prenez pas ces précautions, vos employés et vous-même pourriez être tenus responsables d'avoir exécuté des travaux non autorisés. De plus, des poursuites pourraient être intentées contre vous. Faites donc preuve de prévoyance! Restaurer un écosystème aquatique ou un milieu humide engendre des frais importants pour les contrevenants.

Si vous devez intervenir dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci, sachez que…

En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.Q.E., c. Q-2) et de ses règlements d'application, la rive, le littoral et la plaine inondable des lacs ou des cours d'eau (à débit régulier ou intermittent), les étangs, les marais, les marécages et les tourbières, font l'objet de diverses mesures de protection.
Ces écosystèmes fragiles sont source de vie pour nombre d'animaux et de plantes. Ils constituent une richesse écologique, économique, sociale et récréative à préserver pour le bien de tous.
Cependant, ces milieux subissent de fortes pressions qui résultent d'interventions humaines réalisées à diverses fins : agriculture, activités industrielles, urbaines ou de villégiature. Prendre conscience de la portée de ce genre d'intervention devrait motiver tous et chacun à mettre du sien pour protéger ces milieux.

Certaines activités causent des torts considérables…

Les travaux que vous effectuez dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci peuvent avoir des conséquences irrémédiables pour le milieu environnant : ils sont susceptibles d'entraîner l'érosion des rives, la mise en suspension de sédiments dans l'eau, l'envasement de frayères, la disparition d'espèces menacées; ils peuvent aussi accroître les risques d'inondation, voire même détériorer des paysages.

Avant d'entreprendre un chantier, faites preuve de prévoyance… Informez-vous !

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs :

Téléphone : 418-521-3830 ou sans frais : 1 800 561-1616
Télécopieur : 418-646-5974 Courriel : info@mddefp.gouv.qc.ca
Internet : www.mddefp.gouv.qc.ca

Ou à la Municipalité de Lac-Édouard :
Téléphone : 819-653-2238 Télécopieur : 819-653-2338
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca Internet : www.lacedouard.ca
Source : Ministère du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)
http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/index.htm

Petites Annonces

Événements régionaux

JUIN

21 au 23 :

Randonnée de l'espoir Kelly Shires à Parent

500 participants attendus
Info : Sylvie Lachapelle : 819- 667-2377

De la Fête nationale à la Fête du travail à tous les jeudis et vendredis : Place des Artisans

22 : Bal des finissants de l'école Champagnat à la Place du parc

23 : Fête nationale au Centre communautaire de Lac-Édouard
150 participants attendus
Info : Sonia Cloutier : 819-653-2238

25 : Cinéma au Lac St-Louis (La Tuque)

200 participants attendus
Info : Mylène Tremblay : 819- 523-8200

27 : Jeudis centre-ville (La Tuque)

1 000 participants attendus
Info : Patrice Arvisais : 819- 523-8200

28 : Spectacle au Parc des générations dans le kiosque du centenaire (La Tuque)

200 participants attendus
Info : Alain Martineau : 819- 523-8200

JUILLET

4-11-18-25 : Jeudis centre-ville (La Tuque)

5-7-12-19-21-26 : Spectacles au Parc des générations dans le kiosque du Centenaire (La Tuque)

9-23 : Cinéma au Lac St-Louis (La Tuque)

12 : Inauguration officielle du Centre de valorisation écotouristique de Lac-Édouard

Toute la population est invitée

13 : Blitz Urbain au Parc St-Eugène (La Tuque)
200 participants attendus

Arbustes SAMBBA

Vous pouvez dès maintenant acheter des arbustes de la SAMBBA et ce, à prix réduit :
Caissette de 45 plantules de 110 ml à 45,50 $ (tx. incl.) + consigne de 5.00$ par caissette.
Caissette de 15 plantules de 320 ml à 41,75 $ (tx. incl.) + consigne de 5.00$ par caissette.
Pot de 1 gallon à 6.00$ (tx. incl.) l'unité.

Rendez-vous à :
http://sambba.qc.ca/arbres/index.html
ou téléphonez à la SAMBBA au 418-362-3202

Comme Lac-Édouard est situé dans les zones de rusticité 2a, 2b et 3 en certains endroits, voici les espèces que nous conseille la SAMBBA :

- **Cornouiller stolonifère *(Cornus stolonifera)***
- **Myrique baumier *(Myrica gale)***
- **Potentille frutescente *(Potentilla fruticosa)***
- **Spirée à larges feuilles *(Spirea latifolia)***
- **Vigne de rivage *(Vitis riparia)***

Profitez-en pour végétaliser votre bande riveraine ou plus particulièrement votre descente à bateau.

Vente de garage

Le samedi 22 juin, à compter de 9 h 00, il y aura une vente de garage au 28 chemin Bertrand. Meubles, lampes, raquettes, fournitures électriques et de plomberie, livres, bibelots, etc.

Peinture à vendre

Avis aux intéressés,

La Troupe des Bons Vivants offre de la peinture de bonne qualité et de marques renommées et ce, de différentes couleurs (10,00 $/4 litres).

Prière de communiquer avec mesdames Marjelaine Boily au 819-653-2580 ou Lise Côté au 819-653-2287 pour prendre rendez-vous.

Merci,
La Troupe des Bons Vivants.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au vendredi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web
www.lacedouard.ca

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier ou M. André Perron
inspecteurs municipaux.
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 10 juillet à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

C'est à ton tour de...

À l'entrée du bureau municipal, nous avons placé un calendrier mensuel des anniversaires. Pour l'année 2013, à chaque mois, nous inscrirons le nom de ces personnes sous la rubrique « C'est à ton tour de... ». Venez inscrire le nom de vos amis. Cela fait toujours plaisir de se faire souhaiter : Bonne Fête!

Juin

13 : Yvon L'Heureux
16 : Fête des pères
22 : Daniel Gélinas

Juillet

3 : Michael Bernier
3 : Sylvie Carbonneau
10 : Adrien Francoeur
12 : Kennéric Bellemare

MAIRIE

HORAIRE D'ÉTÉ

Du lundi 3 juin au vendredi 30 août, les bureaux municipaux seront ouverts aux heures suivantes :

- du lundi au jeudi :
  de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
- le vendredi : de 8 h à 12 h.

Noter que le vendredi après-midi, les bureaux seront fermés.